Date de génération de ce justificatif : 30/10/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

SC JCLG – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Morbihan
Annonce légale publiée le 23 janvier 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Julie PAUMIER, notaire à SURZUR (56450), en date du 10 janvier 2026, il a été constitué une société civile présentant les caractéristiques suivantes : Dénomination : SC JCLG. Forme : Société civile. Objet : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous biens ou droits mobiliers et immobiliers, notamment la prise de participation dans toutes sociétés immobilières, l'acquisition, la détention, l'administration, la mise en valeur et l'exploitation par bail ou autrement de tous biens immobiliers, l'obtention de tous prêts et facilités de caisse nécessaires à la réalisation de l'objet social, et plus généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, sans en modifier le caractère civil. Siège social : 1 Keribiaux, 56190 LAUZACH. Durée : 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés. Capital social : 800 euros Gérance : Monsieur Thierry Désiré Marie GAUDIN, demeurant à LAUZACH (56190), 1 Keribiaux, a été nommé gérant pour une durée indéterminée. Immatriculation : La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de VANNES

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

Consulter cette annonce en ligne